



Veillez utiliser le présent gabarit pour commenter l'[exposé-sondage de la NAI 100 sur l'application de la norme IFRS 17, Contrats d'assurance](#).

L'AAI sollicite des commentaires sur cet exposé-sondage, en particulier sur les questions énoncées ci-dessous. **Les commentaires seront particulièrement utiles s'ils :**

- a) Portent sur les questions telles qu'énoncées;
- b) Indiquent le paragraphe ou le groupe de paragraphes auxquels ils se rapportent;
- c) Contiennent une justification claire;
- d) Offrent d'autres solutions que l'AAI devrait considérer si elle s'applique de façon cohérente avec la [Déclaration d'intention concernant la NAI 100 \(en anglais seulement\)](#).

Identification et instructions		
Nom de la personne :	Veillez préciser si vos commentaires représentent votre opinion personnelle ou celle de votre organisation.	Lesley Thomson et Les Rehbeli, représentant l'Institut canadien des actuaires
Nom de l'organisation		Institut canadien des actuaires (ICA)
Divulgence des commentaires :	Veillez indiquer s'il faut traiter vos commentaires à titre confidentiel et, le cas échéant, en expliquer la raison.	Non confidentiel
Instructions pour remplir le gabarit et le transmettre	<p>Veillez suivre les instructions ci-dessous pour remplir le gabarit :</p> <ul style="list-style-type: none">⇒ N'inscrivez rien dans les cellules en jaune.⇒ Remplissez les cellules en blanc.⇒ Si vous faites une observation sur un paragraphe en particulier :<ul style="list-style-type: none">○ Veillez utiliser une rangée distincte pour chaque paragraphe, sous-paragraphe ou puce;○ Veillez préciser le renvoi intégral dans la première colonne, par exemple, « Introduction, 3^e paragraphe, 2^e puce » ou « 2.6.1.b.ii »;○ Veillez insérer des lignes, au besoin. <p>Veillez faire parvenir le gabarit rempli et renommé avec le nom de l'organisation ou de la personne, en <u>format Word</u> à IAN100.comments@actuaries.org.</p>	



	Questions précises posées par l'AAI	Réponse
Q1.	La NAI est-elle claire et sans ambiguïté? Dans la négative, quelles modifications faudrait-il lui apporter?	<p>La plus grande partie de la NAI est claire et sans ambiguïté. Nous avons apporté des modifications dans la version annotée ci-jointe qui, à notre avis, sont nécessaires pour communiquer le sens visé par le matériel d'orientation.</p> <p>Nous avons recensé environ 56 paragraphes où, à notre avis, la NAI fournit du matériel d'orientation qui est en conflit avec la norme IFRS 17, ou lorsque le matériel d'orientation est plus restrictif que l'exige l'IFRS 17. La version annotée ci-jointe de la NAI 100 comprend des commentaires sur chacun de ces aspects. Ces commentaires débutent par le terme « conflit », pour faciliter l'identification de ces paragraphes, avec une brève justification de la raison pour laquelle nous estimons que le matériel d'orientation contredit ou limite l'application de l'IFRS 17.</p> <p>Pour faciliter l'identification, les numéros de paragraphe et les sujets sont indiqués ci-dessous :</p> <p>Introduction :</p> <ul style="list-style-type: none">• « Comment le passif d'un contrat d'assurance est-il déterminé? » <p>Chapitre 1 : Classification des contrats</p> <ul style="list-style-type: none">• Par. 1.2• Par. 1.15• Par. 1.16 <p>Chapitre 2 : Estimations des flux de trésorerie futurs</p> <ul style="list-style-type: none">• Par. 2.37 <p>Chapitre 3 : Taux d'actualisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Par. 3.1 (principe 5)• Par. 3.10• Par. 3.14 (trois enjeux notés au sujet de l'illiquidité)• Par. 3.15• Par. 3.16• Par. 3.17• Par. 3.20



- Par. 3.22 (trois enjeux notés)
- Par. 3.23
- Par. 3.26
- Par. 3.27
- Par. 3.30 (deux enjeux notés)
- Par. 3.40 (deux enjeux notés)

Chapitre 4 : Ajustement au titre du risque

- Par. 4.10
- Par. 4.16
- Par. 4.24

Chapitre 5 : Niveau de regroupement

- Par. 5.2 (en particulier le graphique 5.1)
- Par. 5.5
- Par. 5.8
- Par. 5.15

Chapitre 6 : Marge sur services contractuels et élément de perte

- Par. 6.10
- Par. 6.17
- Par. 6.19 (trois enjeux notés)
- Par. 6.21
- Par. 6.26
- Par. 6.34

Section B :

- Les contrats d'investissement avec participation discrétionnaire ne se qualifient pas automatiquement à la MFV.

Chapitre 7 : Méthode de répartition des primes

- Par. 7.5 (deux enjeux notés dans le tableau)



Chapitre 8 : Polices avec participation et autres flux de trésorerie variables

- Par. 8.7
- Par. 8.20
- Par. 8.21
- Par. 8.25

Chapitre 9 :

- Par. 9.1
- Par. 9.2
- Par. 9.10
- Par. 9.12 (deux enjeux notés)
- Par. 9.13
- Par. 9.20

Chapitre 12 : Transition

- Par. 12.36
- Par. 12.43

Chapitre 13 : Dérivés incorporés

- Par. 13.1
- Par. 13.3

Chapitre 14 : Modifications apportées au contrat

- Par. 14.3
- Par. 14.4

Chapitre 15 : Évaluation, présentation et obligations d'information

- Par. 15.1
- Par. 15.12
- Par. 15.16
- Par. 15.29
- Par. 15.31
- Par. 15.34
- Par. 15.36



Q2.	La NAI est-elle suffisante et appropriée par rapport aux titres des chapitres? Dans la négative, quelles modifications faudrait-il lui apporter?	<p>Oui, la NAI est généralement suffisante à l'égard des titres de chacun des chapitres.</p> <p>Nous avons relevé un certain nombre de questions supplémentaires qu'il serait utile de traiter dans le cadre de la NAI 100. Veuillez vous reporter aux commentaires inclus dans la note explicative ci-jointe de la NAI 100. Les commentaires commençant par le terme « Manquant » indiquent où une question supplémentaire serait utile. Dans la plupart de ces cas, nous avons également suggéré une réponse.</p> <p>Un résumé de ces éléments est présenté ci-dessous :</p> <p>Chapitre 1 : Classification des contrats</p> <ul style="list-style-type: none">• Il serait utile d'inclure une section ou quelques questions sur la définition et l'identification des composantes d'investissement, et le remboursement des primes, conformément à la réunion du TRG d'avril 2019.• Quand faut-il séparer les contrats à des fins d'évaluation? <p>Chapitre 2 : Estimation des flux de trésorerie futurs</p> <ul style="list-style-type: none">• Il serait utile d'ajouter une question sur la façon de comptabiliser les coûts liés aux différends dans l'évaluation des flux monétaires. <p>Chapitre 3 : Taux d'actualisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment l'option des AERG est-elle appliquée aux groupes de contrats d'assurance avec participation directe?• Si l'on recourt à une courbe d'actualisation verrouillée moyenne pondérée, quelle courbe de taux d'actualisation devrait-on utiliser à une date de divulgation de l'information financière lorsque le groupe est encore ouvert à de nouveaux contrats? <p>Chapitre 6 : Marge sur services contractuels (MSC) et élément de perte</p> <ul style="list-style-type: none">• Par. 6.5 : il serait utile d'ajouter une question ou un exemple sur la façon dont la valeur des écarts de change est prise en compte dans le mouvement de la MSC au fil du temps.• Par. 6.29 : bien que ce ne soit pas précisé dans l'IFRS 17, il serait utile de noter que les taux d'actualisation verrouillés seraient utilisés pour calculer la valeur actualisée (conformément à la MSC).
-----	--	---



		<p>Chapitre 11 : Regroupements d'entreprises et transfert de portefeuilles</p> <ul style="list-style-type: none">• Il serait utile d'ajouter une question sur la façon de déterminer la partie de la somme versée lors d'un regroupement d'entreprises qui s'applique aux contrats d'assurance. <p>Chapitre 15 : Évaluation, présentation et informations à fournir</p> <ul style="list-style-type: none">• Par. 15.09 : il serait utile d'ajouter une question relative à l'information à fournir au sujet des ristournes d'expérience sur les contrats collectifs, conformément au point AP03 de la réunion de septembre 2018 du TRG.• Par. 15.39 : veuillez ajouter une question sur les exigences spéciales d'informations à fournir sur les nouvelles polices (contrats de réassurance détenus).• Par. 15.40 : il serait utile d'inclure des renvois aux paragraphes 114 et 115 et à l'alinéa C3(b) de l'IFRS 17 aux fins d'exhaustivité.
Q3.	La NAI est-elle suffisamment détaillée? Dans la négative, quelles modifications faudrait-il lui apporter?	<p>De façon générale, la NAI est suffisamment détaillée.</p> <p>Dans la version annotée ci-jointe de la NAI 100, il y a quelques cas où nous estimons qu'un sujet devrait être abordé sous un numéro de paragraphe différent dans le chapitre ou dans l'introduction pour faciliter la compréhension. Nous avons également suggéré de réorganiser et de renuméroter certaines questions.</p> <p>De plus, nous avons proposé un certain nombre de changements au libellé dans l'ensemble du document, ce qui ajouterait à la clarté du matériel d'orientation.</p> <p>Nous constatons que certains chapitres renferment du matériel d'orientation sur d'autres normes IFRS. À notre avis, ce matériel d'orientation pourrait être retiré de la NAI 100. Plus particulièrement, nous recommandons de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Supprimer l'annexe du chapitre 11. Cette annexe fournit des détails sur l'IFRS 3. Même si ces conseils sont utiles, ils ne sont pas pertinents pour l'IFRS 17;• Supprimer l'annexe du chapitre 15, et d'ajouter des parties pertinentes comme questions autonomes au chapitre 15. <p>Enfin, nous avons ajouté plusieurs phrases pour offrir du matériel d'orientation supplémentaire sur la question. Veuillez vous reporter aux commentaires inclus dans la note explicative ci-jointe de la NAI 100. Les commentaires portant la mention « Ajouté pour exhaustivité » indiquent que nous avons proposé des phrases supplémentaires afin de fournir plus de clarté et de matériel</p>



		d'orientation.
Q4.	Lorsque le matériel d'orientation demeure incertain (en attente d'une interprétation plus poussée de l'IFRS 17), y a-t-il des préférences?	Nous n'avons pas suggéré de matériel d'orientation éventuel à cet égard. Pour venir en aide, nous avons relevé tous les renvois aux paragraphes qui, à notre avis, devront être modifiés. Les commentaires figurant dans la version annotée ci-jointe de la NAI 100 qui sont étiquetés « Modification » indiquent ces renvois.
Q5.	D'autres questions devraient-elles être ajoutées dans la présente NAI?	Chaque chapitre renferme un renvoi à d'autres conseils de l'AAI à ce sujet. Il serait utile de noter les limites de ces documents. Par exemple, il n'est pas garanti que les monographies sur l'ajustement au titre du risque ou le taux d'actualisation soient conformes à la version finale de l'IFRS 17, et il convient de le noter, pour éviter de donner l'impression que le respect de ces conseils garantira la conformité.

	Commentaires généraux sur l'exposé-sondage NAI 100	
	Il s'agit d'un document exhaustif qui fournit des conseils utiles aux actuaires. L'ICA félicite les auteurs de ce document pour les efforts importants qu'ils ont déployés pour le préparer. Nous espérons que nos commentaires seront utiles pour élaborer le produit final.	

Commentaires sur certains paragraphes de l'exposé-sondage NAI 100		
Renvoi à des chapitres/ paragraphes complets	Modification proposée au paragraphe (« suivi des modifications » est préférable)	Raison pour laquelle la modification est nécessaire (expliquez très brièvement ou n'inscrivez rien si c'est évident à partir de la modification)
	<p>Vous trouverez nos commentaires détaillés dans l'ébauche de l'exposé-sondage NAI 100 ci-joint.</p> <p>[Ce document est disponible sur demande auprès du siège social de l'ICA.]</p>	